

# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL REÇU EN  
AUDIENCE PAR SE LE COLONEL  
ASSIMI GOÏTA**



**LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION A PRIS FONCTION**

**ASECNA/AFD : SIGNATURE D'UNE  
NOUVELLE CONVENTION**



**N° 545**  
du 05 mai 2023

# S M M A I R E

- Le nouveau Président du Conseil d'Administration a pris fonction ..... 4,5
- Inauguration du siège de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales du Mali ..... 6
- ASECNA/AFD : signature d'une nouvelle convention 7
- Tenue de la revue de Direction Centrale de l'Agence au titre l'année 2022..... 8,9
- Formation en Imagerie radioscopique et à l'utilisation du simulateur LOGYX-Module Instructeur..... 10
- Formation « 123 Base » ..... 10

# FLASH INFOS

## Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL REÇU EN AUDIENCE PAR SE LE COLONEL ASSIMI GOÏTA



Le Directeur général de l'ASECNA a été reçu en audience, le 28 avril 2023, par Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, Chef de l'État, Président de la Transition de la République du Mali, à l'issue de l'inauguration du nouveau siège de la Délégation de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales du Mali.

C'était en présence de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures, d'autorités locales de l'aviation civile et d'une délégation de l'ASECNA.

À l'issue de l'audience Monsieur Mohamed MOUSSA s'est réjoui d'avoir doté les activités aéronautiques nationales du Mali d'un bâtiment digne de représenter le pays. Il a indiqué avoir partagé avec son Excellence le Président des informations sur la vie de l'agence et ses grands chantiers.

Il a assuré, après avoir pris note des orientations du Colonel Assimi GOÏTA que « l'ASECNA assurera sa mission conformément aux besoins de la République du Mali.

« L'ASECNA s'est engagée à faire fonctionner correctement les aérodromes de l'intérieur, notamment ceux de Gao et de Mopti » a indiqué le Directeur Général.

La veille de l'audience, le Directeur Général a pris part à la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Délégation de l'ASECNA au Mali présidée par Madame Dembelé Madina Sissoko, Ministre des Transports et des Infrastructures de la République du Mali. (voir ailleurs)

## LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A PRIS FONCTION



Le nouveau Président du Conseil d'Administration a pris fonction le 28 avril 2023 au siège de l'ASECNA à Dakar. Au cours d'une cérémonie présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre des Transports aériens et du développement des infrastructures du Sénégal, Monsieur Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina, désigné lors de la dernière session extraordinaire du Comité des Ministres de l'ASECNA tenue le 31 janvier 2023, a succédé à Monsieur Jean Lamy qui était à la tête du Conseil d'Administration depuis le 1er mai 2020.

A l'occasion le Président sortant s'est félicité de l'honneur qu'il a eu de présider pendant 3 ans le Conseil d'administration de cette prestigieuse institution qu'est l'ASECNA. Au cours de son mandat, il a indiqué avoir présidé 7 sessions du Conseil d'Administration et participé comme Secrétaire à 6 sessions du Comité des Ministres. Monsieur Lamy a ensuite mis l'accent sur les défis auxquels l'Agence a été confrontée à commencer par celui de la crise sanitaire COVID 19 qui a impacté sérieusement les finances de l'Agence mais également les turbulences qui ont secoué l'ASECNA suite à la grève de certains contrôleurs aériens.

Il a remercié le Etats membres pour la confiance placée en lui et a souhaité plein succès à son successeur.

Monsieur Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina a, au nom de son pays Madagascar, exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des Ministres pour le choix porté sur sa personne pour diriger le Conseil d'Administration au cours des 3 prochaines années. « La tâche qui m'incombe est certes ardue mais exaltante en même temps. Je puis vous assurer que je déploierai toute mon énergie pour mériter la confiance placée en mon pays. A la suite de mon prédécesseur, je veillerai à apporter ma pierre à la construction de cet édifice que des générations de professionnels et de cadres compétents et engagés ont bâti pour en faire aujourd'hui une institution de référence mondiale dans le domaine de l'aviation civile » a conclu Monsieur Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina.

## LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A PRIS FONCTION (SUITE)

Le Directeur de Cabinet du Ministre des Transports aériens et du développement des infrastructures du Sénégal a transmis à Monsieur Jean Lamy la reconnaissance des Ministres pour le travail acharné dans le cadre de la promotion de l'intégration régionale et du renforcement de la coopération entre les différents pays membres de l'ASECNA ;

S'adressant à Monsieur Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina, il indiqué être convaincu que le nouveau Président du Conseil d'administration « continuera de porter haut les couleurs de notre institution et à la faire progresser dans sa mission d'assurer la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar ».

Ministre des transports de la République de Madagascar et membre du Comité des Ministres de l'ASECNA depuis mars 2022, Monsieur Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina est un économiste de formation et Expert senior en transport aérien et aviation civile.

Il a fait une bonne partie de sa carrière dans la compagnie aérienne nationale Air Madagascar où il a occupé progressivement de très hautes responsabilités jusqu'à en être l'Administrateur-Délégué. Son expérience dans le domaine du transport aérien a, en outre, fait de lui, un des piliers de la structure chargée de la gestion des aéroports de son pays, en l'occurrence l'ADEMA (Aéroports de Madagascar).

Le nouveau Président du Conseil d'administration a peine installé a rencontré le Comité de Direction (CODIR) le 2 mai. A l'occasion, le Directeur Général a présenté chacun des membres du top management de l'ASECNA et souligné l'engagement de toute l'équipe dirigeante de l'Agence à œuvrer en synergie avec Monsieur Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina pour la réalisation de la mission assignée par les Etats membres à l'ASECNA.



## INAUGURATION DU SIÈGE DE LA DÉLÉGATION AU ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES NATIONALES DU MALI



Le Directeur Général a pris part le 27 avril 2023, à Bamako, à la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Délégation de l'ASECNA au Mali. Présidée par Madame Dembelé Madina Sissoko, Ministre des Transports et des Infrastructures de la République du Mali, ladite cérémonie a réuni l'ensemble de la famille aéronautique.

Les responsables de l'ensemble des structures du secteur, les anciens agents, les personnels des deux activités de l'ASECNA, les responsables des Directions centrales et rattachées du département de tutelle ainsi que les partenaires étaient tous présents pour ce événement inédit.

D'un coût de 2 849 986 084 FCFA, l'immeuble ainsi inauguré est un R+3, bâti sur une superficie de plus de 2 hectares. Sa conception architecturale intègre les paramètres sociologiques, climatiques et environnementaux actuels. Il est composé de 55 bureaux, une cantine, des locaux d'entreposage et de gestion de stocks ainsi que des locaux techniques.

Dans son discours, le Directeur Général a souligné l'excellente qualité des relations entre l'ASECNA et l'État du Mali. Il a également rappelé que lors de son passage pour la pose de la première pierre des travaux de ce siège, « on était dans un champs, mais aujourd'hui nous sommes fiers de retrouver cet endroit transformé par la main humaine pour faire en sorte que cela serve d'abri à une activité combien noble au service de l'aviation civile».



## ASECNA/AFD : SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION



Le 19 avril 2023, le Siège a abrité la cérémonie de signature d'une convention de subvention entre l'ASECNA et l'AFD. Cette cérémonie avait pour objet de formaliser les 30 millions d'euros de subventions octroyées par la Commission Européenne pour soutenir la mise en œuvre du programme SBAS de l'ASECNA dont la finalité est de renforcer l'intégration régionale en Afrique et dans l'océan Indien et d'en améliorer les conditions (sécuritaires et environnementales en particulier) par la fourniture dans la région Afrique et Océan Indien de services de renforcement satellitaire (SBAS).

Ce nouveau crédit, ajouté au précédent d'un montant identique de 60 millions d'euros, objet de la convention signée le 18 janvier 2018, porte à un montant total de 120 millions d'euros (soit 78,715 milliards de Francs CFA, le

concours de l'AFD au financement du Plan d'Equipements et des Services (PSE 2018-2022) de l'ASECNA.

Le Directeur général, M. Mohamed Moussa a saisi l'occasion pour renouveler la reconnaissance et les remerciements de l'ASECNA aux hautes autorités françaises et à l'Agence Française de Développement (AFD), considéré comme le partenaire financier de référence de l'Agence, avec lequel existe une relation cinquantenaire matérialisée par la signature de plusieurs conventions de financement.

Le Directeur général a également adressé ses chaleureuses félicitations à Monsieur Mezouaghi Mihoub pour sa nomination en qualité de nouveau Directeur de l'Agence AFD de Dakar.



## TENUE DE LA REVUE DE DIRECTION CENTRALE DE L'AGENCE AU TITRE L'ANNÉE 2022



Le 24 Mars 2023, s'est tenue dans la salle de réunion R+4 « Maurice RAJAOFETRA » la Revue de Direction Centrale (RDC) de l'Agence au titre de la gestion 2022. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par les changements ci-après :

- Mise en œuvre du ciel unique pour l'Afrique
- Introduction du guidage Radar - ADSB à l'ASECNA
- Mise en œuvre du plan mondial de navigation aérienne (ASBU)
- Évolution du plan mondial de la sécurité et du plan mondial de la navigation aérienne
- Évolution des dispositions de : Annexe 17 (Amendement no 18) et Doc 8973 (13ème édition) Manuel de sûreté de l'aviation de l'OACI, ISO/IEC 27001:2022 - Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée — Systèmes de management de la sécurité de l'information — Exigences
- Travaux préparatoires à l'introduction de la certification des ANSPs dans la zone AAMAC/ASECNA
- Réforme du cadre budgétaire et comptable

La Revue de Direction Centrale visait à s'assurer que le Système de Management Intégré (SMI) de l'Agence est toujours approprié, adapté, efficace et en cohérence avec ses orientations stratégiques. Elle a permis d'apprécier les performances des différents macroprocessus de l'ASECNA et de définir les décisions et recommandations d'amélioration au titre de l'année 2023.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Mohamed MOUSSA, Directeur Général de l'ASECNA, en présence des membres du CODIR, des Animateurs de Proximité du SMI (API) du Siège, des Pilotes processus et des cadres de la DSQ. Elle a été marquée par deux actes.

D'abord, le rappel par M. Maharo ROKOTONAVAHY, Inspecteur SMI, des exigences de l'annexe 19 de l'OACI et celles des normes ISO qui constituent les référentiels du système de management intégré de l'Agence.

Puis, s'en est suivi, l'allocation du Directeur général qui a salué le retour à la tenue en présentiel de la RDC après les contraintes imposées, ces dernières années, par la crise sanitaire. M. MOUSSA a ensuite félicité les Directeurs et autres Responsables des structures de l'Agence pour la bonne conduite des missions dévolues à l'Agence au titre de l'année 2022, dans le contexte sus évoqué, avant de relever les défis permanents qui attendent l'ASECNA.

## TENUE DE LA REVUE DE DIRECTION CENTRALE DE L'AGENCE AU TITRE L'ANNÉE 2022 (SUITE)

Abordant l'objectif général de cette réunion, le Directeur Général a indiqué, notamment, la revue des enjeux internes et externes pertinents, l'évaluation de la performance et de l'efficacité des processus et la formulation d'actions d'amélioration du SMI de l'Agence. Dans cette même lancée, il a demandé la contribution active de l'ensemble des participants, en vue de la production de recommandations appropriées. Avant d'ouvrir la réunion, le Directeur Général a par ailleurs demandé qu'une réflexion approfondie soit menée sur la pertinence de la certification ISO 9001 de l'Agence.

Les travaux de la RDC en tant que tels, ont porté, conformément aux exigences de l'article 9.3.2 de la norme ISO 9001, version 2015, sur les points suivants :

- Etat de mise en œuvre des conclusions des revues de direction précédentes
- Changements pertinents sur les enjeux internes et externes
- Changements des besoins et attentes des parties intéressées
- Degré de réalisation des objectifs SMI, performance des processus, conformité des services et résultats de la surveillance et de la mesure
- Satisfaction des clients et les retours d'information des parties intéressées pertinentes
- Performance des prestataires externes

- Evolution des risques, des opportunités et des aspects environnementaux ;
- Ressources

Les questions relatives aux ressources notamment PGI, FRED, VHNO, le système d'information des Délégations aux Activités Nationales, les infrastructures opérationnelles et les sous effectifs ont suscités de longs échanges .

La conduite de certains projets, l'évaluation annuelle des prestataires externes, la situation des contentieux ont été également examinées.

A chaque point de l'ordre du jour, des échanges ont été menés sur les niveaux de performance obtenus et les points à améliorer.

En cloturant les travaux, au nom du Directeur Général, le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne, Monsieur Louis BAKIENON, a exprimé sa satisfaction pour la bonne tenue de cette revue de Direction centrale de l'Agence, et a félicité l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et des conclusions qui en ont découlé. M. BAKIENON Louis a en outre, rappelé aux Directeurs, pilotes et contributeurs de processus les enjeux liés aux performances du SMI, tout en les engageant à s'approprier les recommandations qui seront issues de ces assises, et à entreprendre les efforts nécessaires pour corriger les dysfonctionnements constatés.







#### **Siège Social**

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144**

**Tel : (221) 33 849 66 00**

**Fax (221) 33 823 46 54**

#### **Délégation à Paris**

**75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS**

**TEL : (331) 44 95 07 18**

**Fax : (331) 42 25 73 11**

#### **Délégation auprès de l'OACI**

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740**

**MONTREAL – QUÉBEC – H3C 5J9**

**TEL : (1514) 954 83 87**

**Fax : (1514) 954 15 8151**

#### **Délégation auprès de l'Union Africaine**

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185\_3, SUB  
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

**TEL : +251983934191.**